

[Text]

Mr. Vincent: We are checking that right now.

The Chairman: Even if the minister could not come, I will still call that professor. Is that agreed?

Mr. Manly: When?

The Chairman: Tomorrow morning, but he had better be ready tomorrow.

Mr. Manly: Mr. Chairman, if he is not ready tomorrow, I still think it is important that we hear somebody apart from...

The Chairman: It is because you told us that these people have already been tested, and this gentleman is in Ottawa. It may make life easier.

Mr. Manly: Yes, I think there is a very good possibility that he might be ready tomorrow. But other people have schedules, as well as Members of Parliament.

The Chairman: It is to give time to madam to check. If we could at least get the answer from the minister or his parliamentary secretary before 5 p.m., we could call this person.

Mr. Manly: Agreed.

The Chairman: We agree about tomorrow. If the gentleman was not ready, when could you be here next week? One day? You are not ready for Wednesday, but you said you would be ready for the 16th.

Mr. Vincent: Mr. Chairman, I think he should pick the date. If I am not here, we will find somebody to replace me.

The Chairman: I may make some proposals. If members are not there, I sit. I do not chair a meeting that does not sit.

Mr. Vincent: That is my point. He picks the date, and I will make sure that somebody is here on our side.

The Chairman: Everybody is now getting closed in, and it will be very difficult to accommodate everybody.

Mr. Vincent: The minister will be here at 11 a.m.

The Chairman: Good progress. The minister is here. Secondly, we will do our utmost to adjourn early, so we can contact your gentleman. You will work in close cooperation with madam right away after this meeting to pin him down for 11.30 a.m. or 11.45 a.m. tomorrow. Tell him to be on standby here after the minister. We will dispose of these two by agreement.

You only have two more. You do not have any list and the Liberals have no list. You added two more. Then we have the clause by clause, but it is one clause. Since it is one clause with a subparagraph, it could go fast, so maybe you could make a concession and accept one of the two

[Translation]

Pourriez-vous au moins vous entendre là-dessus? Ça va? Cela pourrait se faire demain, même si le ministre ne peut pas venir.

M. Vincent: C'est ce que nous vérifions à l'instant.

Le président: Même si le ministre ne peut pas comparaitre, j'inviterai quand même le professeur. D'accord?

M. Manly: Pour quand?

Le président: Demain matin, mais il va devoir être prêt demain.

M. Manly: Monsieur le président, s'il n'est pas prêt demain, je pense qu'il est quand même important d'entendre quelqu'un d'autre que...

Le président: C'est que vous nous avez dit que ces gens ont déjà été examinés, et que ce monsieur est à Ottawa. Cela nous faciliterait les choses.

M. Manly: Je pense que les chances sont excellentes pour qu'il soit prêt demain, mais vous savez, les gens sont occupés, comme les députés.

Le président: Je veux donner le temps à madame de vérifier. Si nous pouvions avoir la réponse du ministre ou de son secrétaire parlementaire avant 17 heures, nous pourrions appeler ce monsieur.

M. Manly: D'accord.

Le président: Nous sommes d'accord pour demain. Si le témoin ne peut pas comparaitre demain, quand serez-vous ici la semaine prochaine? Une journée? Vous ne pourrez pas être ici mercredi, mais vous disiez que vous pourriez y être le 16.

M. Vincent: Monsieur le président, je pense qu'il faudrait lui laisser choisir la date. Si je ne suis pas ici, je trouverai bien un remplaçant.

Le président: Je vais faire quelques propositions. Si les membres du Comité sont absents, le Comité siègera quand même. Je refuse de présider un comité qui ne siège pas.

M. Vincent: C'est ce que je veux dire. Il n'a qu'à choisir la date, et je verrai à ce qu'un représentant du parti au pouvoir soit présent.

Le président: Nous sommes tous débordés, et ce sera très difficile de plaire à tout le monde.

M. Vincent: Le ministre sera ici à 11 heures.

Le président: Excellent. Le ministre sera ici. Nous ferons le nécessaire pour lever la séance assez tôt afin de pouvoir communiquer avec votre témoin. Vous travaillerez avec madame tout de suite après la réunion afin de l'inviter demain à 11h30 ou 11h45. Vous lui direz de se tenir prêt à passer après le ministre. Donc, nous sommes d'accord pour entendre ces deux personnes.

Il ne vous en reste que deux autres. Vous n'avez pas de liste, et les Libéraux non plus. Vous en avez ajouté deux autres. Ensuite, nous passerons à l'étude article par article, mais il n'y a qu'un seul article. Puisqu'il ne s'agit que d'un seul article avec un paragraphe, cela se fera vite;